

Bourses de doctorat du Fonds régional d'innovation et de bourses d'études (RSIF) du PASET

Bourses de doctorat disponibles pour soutenir des bourses de formation doctorale de 3 à 4 ans dans les domaines thématiques prioritaires du RSIF du PASET

Le quatrième appel à candidatures est désormais ouvert.

Date limite de soumission : 30 septembre 2021 à 17h00 (heure d'Afrique de l'Est ; UTC+3)

Le [Partenariat pour les compétences en sciences appliquées, en ingénierie et en technologie \(PASET\)](#) est une initiative africaine dont l'objectif est de renforcer les compétences en sciences appliquées, en ingénierie et en technologie ayant pour but de favoriser la transformation socio-économique en Afrique subsaharienne (ASS). Le [Fonds régional de bourses d'études et d'innovation \(RSIF\)](#) est le programme phare du PASET. Le RSIF se concentre sur les technologies transformatrices qui ont un impact positif de grande envergure sur la société. Il est financé grâce aux cotisations des gouvernements africains, de la Banque mondiale et du gouvernement coréen et facilité par le [Centre international de physiologie et d'écologie des insectes \(icipe\)](#) à Nairobi, au Kenya.

Le RSIF vise à former des doctorants et des chercheurs postdoctoraux de qualité afin de répondre au manque de ressources humaines en spécialistes hautement qualifiés dans les domaines des sciences appliquées, de l'ingénierie et de la technologie (ASET) et de contribuer à l'amélioration des capacités de recherche et d'innovation dans ces domaines en Afrique subsaharienne. Le RSIF soutient la formation, la recherche et l'innovation dans cinq domaines thématiques prioritaires : (1) les TIC, y compris big data et l'intelligence artificielle ; (2) la sécurité alimentaire et le secteur agroalimentaire ; (3) les minéraux, les mines et le génie des matériaux ; (4) l'énergie, y compris les énergies renouvelables ; et (5) le changement climatique.

Pour être **admissible** aux bourses de doctorat du RSIF, les candidats doivent :

- être titulaire d'un diplôme de maîtrise pertinent ;
- satisfaire aux conditions d'admission spécifiques de l'Université hôte africaine du RSIF où ils souhaitent poursuivre leur doctorat (voir les liens vers les programmes de doctorat des UHA ci-dessous ; ou consulter le site Web du RSIF sur <https://www.rsif-paset.org/calls/scholarships-call/>).
- être citoyen d'un pays d'Afrique subsaharienne ;
- avoir 35 ans ou moins, la préférence étant accordée aux candidats de cette tranche d'âge ;
- être prêt à s'inscrire à temps plein dans un programme de doctorat au sein d'une Université hôte africaine du RSIF au cours de l'année universitaire 2021-2022 ;
- ne pas être titulaire d'une autre bourse de doctorat, ou inscrit à un tout autre programme de doctorat au moment de la candidature à la bourse de doctorat du RSIF ;
- être prêt à passer 6 à 24 mois en stage de recherche « en alternance » dans une institution partenaire internationale ; et
- démontrer que leurs objectifs de recherche sont bien alignés sur les domaines thématiques prioritaires et contribuent au développement de l'Afrique.

AVANTAGES :

- Les bourses de doctorat du RSIF couvrent les frais d'inscription à l'université et les coûts connexes, une allocation compétitive pour couvrir les frais de subsistance, les déplacements, l'assurance maladie et les frais de recherche.¹
- Les boursiers du RSIF auront accès aux subventions de recherche compétitives du RSIF à l'issue de leurs études doctorales.

PROCÉDURE DE DEMANDE

Les candidatures sont acceptées via la [plateforme de candidature en ligne d'icipe](#). Les candidatures soumises par e-mail ou sur papier ne seront pas acceptées.

Veillez adresser vos questions au Responsable de l'Unité de coordination régionale (UCR), de l'*icipe* : rsifscholarships@icipe.org.

¹ Les avantages de la bourse sont susceptibles d'être modifiés à la discrétion du Conseil exécutif du PASET.